



Offre d'emploi : Animateur.trice cirque

Ecole de cirque de loisir Supercrampe

Prise de poste : Septembre 2024

Identification de la structure :

- Nom : Association TRAC – Ecole de cirque de loisir Supercrampe
- Adresse du siège : Association TRAC, 5 rue Pierre Flandre – 51100 Reims
- Adresse de l'école de cirque : Supercrampe, 2 rue Clovis Chézel – 51100 Reims

Présentation : Depuis 35 ans, l'association TRAC se fonde sur les principes propres au mouvement d'éducation populaire. Elle œuvre au développement des arts du cirque et de la rue. Elle favorise plus généralement la pratique artistique de tous, par tous et pour tous.

Parmi les projets de l'association, l'école de cirque de loisir Supercrampe propose un apprentissage ludique et sportif des arts du cirque par des cours hebdomadaires à ses adhérents, des stages sur les périodes de vacances scolaires, des stages week-end, des ateliers ouverts. Elle propose également des ateliers de pratiques à destination de structures extérieures (éducatives, hospitalières, socio-culturelles, etc). L'école accueille en outre la pratique de professionnels du cirque par la mise à disposition de ses espaces et de son matériel.

Poste proposé : Animateur.trice cirque

Date d'embauche : Septembre 2024

MISSIONS ET DOMAINES D'INTERVENTION

Dans le cadre du projet pédagogique élaboré par l'équipe d'animation en lien avec le projet associatif de la structure, l'animateur.trice est chargé.e de :

- **Enseigner et promouvoir les arts du cirque :**
 - ✓ Animer et évaluer, seul et en équipe, des séances, des ateliers, des stages et des cycles d'apprentissage cohérents dans le cadre de la découverte, l'initiation et/ou le perfectionnement aux arts du cirque,
 - ✓ Animer de séances adaptées à des publics spécifiques (handicaps psychiques et moteurs)
 - ✓ Encadrer un groupe d'élèves
 - ✓ Accompagner les pratiquants dans la découverte de la culture circassienne
 - ✓ Préparer des temps de restitution adaptés aux différents parcours pédagogiques (ateliers hebdomadaires, stages, cycle d'ateliers scolaires),
 - ✓ Manipuler et installer les matériels spécifiques dans le cadre des préconisations en matière de sécurité
- **Participer à la conception et à la production d'un contenu pédagogique adapté, accessible et transmissible dans le cadre d'une réflexion commune autour de la pédagogie des arts du cirque**
- **Effectuer les tâches connexes aux activités pédagogiques de la structure :**
 - ✓ Mener et participer à des réunions avec l'équipe et les partenaires
 - ✓ Communiquer autour des événements de la structure
 - ✓ Exécuter les tâches techniques d'entretien ou liées à l'organisation de spectacles ou d'événements (régie, installations/montages, accueil du public...)

POSITIONNEMENT

Rendre compte de ses actions à la coordinatrice d'activité.

FORMATION REQUISE

BIAC / TIAC ou BPJEPS « activités du cirque »
BPJEPS « activités physiques pour tous » ou BAFA avec une solide expérience en animation
Diplômes équivalents et/ou expérience dans le domaine de la pédagogie
Permis de conduire souhaité

COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE L'EMPLOI

Savoirs nécessaires à l'emploi :

- Connaissance des techniques d'animation et d'encadrement

Savoirs complémentaires souhaités :

- Connaissances pédagogiques générales et spécifiques au cirque : supports, méthodes, évolution
- Connaissance des courants éducatifs et notamment de l'éducation populaire
- Aisance dans l'utilisation des outils bureautiques

Savoirs faire nécessaires à l'emploi :

- Aisance en face à face public et plus particulièrement avec le public enfant,
- Maîtrise des techniques d'animation : gestion de groupe
- La maîtrise d'une discipline de spécialité parmi l'acrobatie, l'équilibre sur objet et/ou les aériens sera appréciée

Savoir être nécessaires à l'emploi :

- Esprit d'équipe
- Capacité d'écoute, ouverture d'esprit
- Esprit d'initiative, réactivité

Expérience requise : Indispensable dans l'encadrement d'activités de loisir, souhaitable dans les activités circassiennes ou artistiques (danse, théâtre...)

Un attrait pour les arts du cirque et l'univers du spectacle est nécessaire.

AUTRES INFORMATIONS

Lieux d'activité : à Reims. Principalement dans les locaux de l'école de cirque.

Type de contrat : CDD 25 heures hebdomadaires (temps de préparation inclus, modulation possible). Travail possible en soirée et occasionnellement le week-end en fonction des projets.

Salaires mensuels bruts : Selon diplôme et expérience (Base Groupe C - coef 285 de la convention ECLAT)

Prise de poste : Septembre 2024

Autres avantages : Accès aux équipements pour la pratique personnelle, formation en interne

Dossier de candidatures comprenant : CV + lettre de motivation à adresser par mail à ecole.supercrampe@free.fr

Renseignements : par mail ou téléphone au 03 26 86 05 72